



**HAL**  
open science

# L'expatriation de la recherche française en Afrique subsaharienne : distinctions raciales et épistémologies scientifiques (Sénégal, Madagascar, Bénin)

Hélène Quashie

► **To cite this version:**

Hélène Quashie. L'expatriation de la recherche française en Afrique subsaharienne : distinctions raciales et épistémologies scientifiques (Sénégal, Madagascar, Bénin). Histoire de la recherche contemporaine: la revue du Comité pour l'histoire du CNRS , 2019, Relations France-Afrique dans les mondes académiques, VIII-n°2, pp.208-229. hal-03406649

**HAL Id: hal-03406649**

**<https://hal.science/hal-03406649>**

Submitted on 7 Aug 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Histoire de la recherche contemporaine

La revue du Comité pour l'histoire du CNRS

Tome VIII-n°2 | 2019

Relations France-Afrique dans les mondes académiques

DOSSIER : Relations France-Afrique dans les mondes académiques

---

## L'expatriation de la recherche française en Afrique subsaharienne : distinctions raciales et épistémologies scientifiques (Sénégal, Madagascar, Bénin)

*The expatriation of French research in sub-Saharan Africa: racial distinctions and scientific epistemologies  
(Senegal, Madagascar, Benin)*

HÉLÈNE QUASHIE

p. 208-229

<https://doi.org/10.4000/hrc.3717>

---

### Abstracts

Français English

Cet article explore les pratiques sociales et académiques françaises en Afrique via l'Institut de Recherche pour le Développement. Elles révèlent des mécanismes sociaux d'isolement des chercheurs expatriés français dans les sociétés d'accueil, des hiérarchies économiques et institutionnelles vis-à-vis de leurs homologues locaux, entraînant des divisions identitaires entre acteurs qui entretiennent des processus de racialisation. Ces processus apparaissent également dans l'orientation scientifique des programmes de recherche et nourrissent une asymétrie académique en faveur de la France vis-à-vis des pays africains où sa recherche s'expatrie, en dépit de nombreuses réflexions épistémologiques.



This article explores French social and academic practices in Africa via the Research Institute for Development. They reveal social mechanisms of isolation of French expatriate researchers in the host societies, economic and institutional hierarchies vis-à-vis their local counterparts, causing

identity divisions between actors who maintain processes of racialization. These processes also appear in the scientific orientation of research programs and feed an academic asymmetry in favor of France vis-à-vis the African countries where its research is expatriated, despite many epistemological reflections.

---

## ***Index terms***

**Mots-clés :** expatriation, recherche française, Afrique, racialisation, épistémologie

**Keywords:** expatriation French research, racialization, Africa, epistemology

### **Editor's notes**

En analysant les relations académiques entre la France et l'Afrique à partir des pratiques, des représentations sociales et des productions scientifiques de l'Institut de recherche pour le développement (IRD), Hélène Quashie questionne celles de l'ensemble du système académique français face à ces relations.

---

## ***Full text***

- 1 Comme l'explique J. Copans (1971), toute recherche se déroule dans un contexte historique, marqué par des contraintes sociales, politiques, institutionnelles et idéologiques. Le processus scientifique met en relation des moyens pratiques, des univers théoriques inscrits dans les sociétés qui les produisent et des acteurs qui font exister les institutions et participent à la reproduction d'un système académique. Dans cette perspective, cet article<sup>1</sup> s'intéresse aux conditions de production des savoirs au sein de l'Institut de recherche pour le développement (IRD). Elles incarnent des relations académiques particulières entre une institution de l'ancienne métropole française et celles de sociétés africaines anciennement colonisées.
- 2 L'IRD<sup>2</sup> est la seule institution académique française à fonctionner selon le régime alterné de « missions » professionnelles de courte durée et de séjours d'expatriation dans des pays du « Sud » (en 2017, 31,4 % des 2013 agents IRD étaient à l'étranger). Les activités de ses chercheurs incluent l'expertise, le soutien, la formation des communautés scientifiques du « Sud », et s'inscrivent dans une politique partenariale proche de celles du monde du développement (Ayimpam, Bouju, 2015), impliquée vis-à-vis des politiques publiques et internationales.
- 3 Analyser les relations académiques entre la France et l'Afrique à partir des pratiques, représentations sociales et productions scientifiques du contexte institutionnel de l'IRD n'interroge pas uniquement des imaginaires et épistémès qui lui sont propres. La plupart des laboratoires de l'IRD en partenariat avec des institutions du « Sud » sont en effet liés au CNRS et/ou à des universités françaises, via des unités mixtes de recherche. Il est donc difficile, malgré l'histoire particulière de l'IRD, de considérer comme isolées du système académique français les représentations et pratiques de ses chercheurs.
- 4 L'un des premiers obstacles à l'analyse du champ académique réside dans la difficulté à exposer ouvertement les observations qu'on en fait. Un chercheur peut recourir à la réflexivité pour interroger ses propres pratiques, mais pas celles de ses pairs, encore moins si leurs statuts, fonctions et ancienneté sont supérieurs aux siens, sauf à mettre en péril son parcours professionnel. L'injonction que recouvre cette censure implicite est d'analyser les mondes sociaux éloignés du milieu académique. Celui-ci constitue pourtant un espace traversé de logiques socio-économiques et de rapports de pouvoir, imprégnés des valeurs de la société qui le produit. Au sein de l'IRD, dont le fonctionnement repose depuis les années 1990 sur des partenariats de recherche avec le « Sud » dédiés au « développement » (Cambrezy, 1996), les contraintes budgétaires, financières, institutionnelles et politiques en faveur des chercheurs français génèrent une asymétrie structurelle et une violence symbolique, là aussi proches de celles qui caractérisent l'univers de l'aide internationale (Ayimpam, Bouju, 2015). Cette asymétrie peut entraîner tant des blocages et sentiments de méfiance entre les partenaires de la recherche (Ouattara, 2014) que des pratiques d'ajustement et de contournement de la



tutelle française, notamment financière, de la part des partenaires du « Sud » (Eboko, 2014). Comme dans tout champ professionnel, le chercheur est conscient des rapports de pouvoir qui conditionnent sa pratique. Mais leurs effets sur la production académique ne sont pas systématiquement analysés, encore moins la prégnance des codes et valeurs de l'institution et de la société à laquelle elle appartient. Dans l'espace académique français dédié à l'Afrique, les chercheurs seraient-ils moins enclins à la réflexivité et aux investigations sur leurs propres pratiques et positionnalité que leurs homologues africains d'Amérique du Nord, dont il semble possible d'interroger les postulats et implications de leurs relations de travail avec des collègues en poste sur le continent africain (Gueye, 2011, 2016, 2018) ?

5 Les réflexions scientifiques concernant l'épistémologie des études africaines (Copans, 1971), les ambivalences historiques des relations sociales, politiques, économiques entre la France et l'Afrique (Dozon, 2003), les modes de circulation des universitaires français et africains (Dedieu, 2003 ; Dozon, 2003 ; Gueye, 2001, 2005 ; Dia, Ngwe, 2018), ou les formes de partenariats de recherche (Cambrezy, 1996 ; Droz, 2009 ; Vidal, 2014), renseignent sur les asymétries institutionnelles qui orientent la production des savoirs, leur historicité et leurs modalités. Ces recherches engagent pourtant peu de réflexions sur les représentations idéologiques et les imaginaires des chercheurs en tant qu'acteurs sociaux (Gueye, 2016, 2018 ; Quashie, 2018), ou sur les enjeux qui construisent parallèlement carrières individuelles et savoirs scientifiques entre la France et l'Afrique. Or, l'analyse de ces aspects précis fait émerger la question des distinctions raciales produites par les interactions entre chercheurs, les rapports politiques de leurs univers institutionnels et l'élaboration de savoirs scientifiques conjoints. À l'IRD, l'existence de différenciations racialisées dans le cadre de travaux d'équipe ou dans l'appréhension des sociétés étudiées est connue des chercheurs français et de leurs homologues africains. Elle peut être requalifiée de « racisme » – sous-entendant la plupart du temps un mépris de quelques chercheurs français envers leurs collègues. Mais ces distinctions raciales ne sont pas analysées dans leurs nuances et complexité, ni à partir de leur construction sociale réciproque qui renforce leur prégnance et leur reproduction. Le cas échéant, elles ne sont abordées qu'à partir d'anecdotes ponctuelles (Ouattara, Ridde, 2013) ou mentionnées comme le résultat des effets structurels et économiques des partenariats engagés (Vidal, 2014). Il sera question dans cet article, non pas de dénoncer des situations de racisme, mais de mettre au jour des processus de racialisation autour et dans l'activité scientifique. Ces processus s'appuient sur l'assignation implicite d'identités, d'« origines », de « cultures » faisant de la « race » et de l'ethnicité des facteurs de distinction dans des dynamiques d'altérité, et des moteurs de croyances ordinaires en des différences naturalisées et significatives entre individus.

6 Cette problématique sera examinée à partir de ma position de jeune chercheuse ayant participé à plusieurs programmes et travaux de l'IRD au Sénégal, à Madagascar et au Bénin<sup>3</sup>. Les statuts de stagiaire, étudiant, doctorant, consultant junior ou jeune chercheur associé font partie de l'institution académique française. Ils apparaissent tantôt comme les lieux de sa reproduction et de l'apprentissage de ses codes, tantôt comme des positions périphériques qui permettent de développer un regard extérieur critique – ce d'autant plus facilement que ces statuts se situent au bas de l'échelle académique.

7 L'analyse proposée intégrera également le champ scientifique des mobilités du « Nord » vers le « Sud », qui reste peu développé dans la recherche sur les migrations internationales à destination de l'Afrique subsaharienne. De récents travaux ont questionné l'existence de « nouvelles » mobilités et migrations de l'Europe vers l'Afrique (Bredeloup, Gois, 2016), mais l'étude des circuits d'expatriation<sup>4</sup> depuis le « Nord » vers ce continent demeure largement absente dans la recherche française. Or, ces circulations en provenance d'Europe et d'Amérique du Nord ont été anciennement favorisées par la colonisation (Cruise O'Brien, 1972) puis la coopération internationale (Dozon, 2003 ; Geoffrion, 2016 ; Quashie, 2016). La recherche française au sein de l'IRD comme celle dans les IFRE<sup>5</sup>, où évoluent des chercheurs français travaillant sur les mobilités et migrations du « Nord » vers le « Sud », recoupe ces trajectoires



d'expatriation. Celle-ci serait-elle peu étudiée parce qu'elle renvoie aussi à ces universitaires français installés dans des sociétés du « Sud » ?

- 8 En lien avec ces enjeux de positionnalité dans la production des savoirs, l'usage de certains qualificatifs doit être précisé pour l'analyse qui suit. Seront distingués les chercheurs français de leurs collègues africains, lesquels désigneront, à la suite des travaux d'A. Gueye (2001, 2002) sur le champ universitaire hexagonal, des individus nés en Afrique subsaharienne, qui occupent un poste sur ce continent ou qui ont été recrutés en France – ce qui n'occulte en rien le fait qu'ils aient acquis ou pas la nationalité française. Cette catégorisation sous-tend toutefois une définition ambivalente de l'« africanité » associée aux acteurs académiques qui circulent entre l'Afrique et ses diasporas (Diawara, 2009). D'une part, des chercheurs africains titulaires en France peuvent voir leur africanité contestée et questionnée sur la base d'asymétries sociales, de choix politiques, d'orientations scientifiques ou de parcours de vie face à des collègues basés dans des institutions africaines. D'autre part, il paraît arbitraire de dénier leur africanité à des chercheurs nés en France et liés à l'Afrique par leur ascendance ou parfois détenteurs d'une double nationalité. Ces catégories de chercheurs seront comprises dans la désignation « chercheur africain », que les acteurs concernés revendiquent cette ascendance ou pas<sup>6</sup>. Ce mode de distinction ne vise pas à « découper racialement le corps » des chercheurs de l'IRD, mais à mieux expliciter et comprendre leurs représentations et positionnements académiques, et à souligner les effets de racialisation qui découlent de l'assignation à leur africanité par leurs pairs français dans le quotidien des pratiques académiques.
- 9 Dans ce contexte postcolonial particulier, les perceptions et conceptions de l'africanité des uns dessinent en creux les contours de la blancheur des autres – ces deux notions étant entendues comme constructions sociales dans des dynamiques de distinction raciale (Quashie, 2018). Elles questionnent en outre les privilèges socio-économiques que partagent tous les chercheurs de l'IRD une fois expatriés. Cela complexifie les enjeux politiques, professionnels et identitaires qui s'imbriquent à une asymétrie institutionnelle Nord-Sud, sans être en contradiction avec la minorisation des titulaires africains dans l'espace académique français.
- 10 En analysant dans un premier temps le contexte spécifique de l'expatriation académique française via l'IRD et le quotidien des acteurs concernés, cet article interrogera la teneur des relations professionnelles avec les partenaires locaux et la production scientifique qui en résulte.

## Les chercheurs en expatriation face aux sociétés d'accueil

### Des quotidiens en bulles migratoires

- 11 Comme beaucoup d'expatriés occidentaux installés dans les capitales sénégalaise, malgache et béninoise, de nombreux chercheurs français de l'IRD rencontrés vivent un quotidien qui se révèle souvent en marge des sociétés locales (Cruise O'Brien, 1972 ; Guth, 1982 ; Grossetti, 1986 ; Quashie, 2016 ; 2018)<sup>7</sup>. Ce constat, malgré des intentions individuelles visant une insertion sociale et des profils sociologiques diversifiés, se fonde sur des pratiques similaires qui tendent à homogénéiser les positionnements des chercheurs face à leur société d'accueil. Cette situation fait d'ailleurs l'objet de discussions et critiques internes, notamment lorsque des chercheurs expatriés accueillent des collègues français « missionnaires ». L'installation professionnelle à l'étranger augmente les revenus des premiers de manière très substantielle et modifie leur appartenance sociale, dans des pays dont la monnaie locale est très faible par rapport à l'euro. Les chercheurs expatriés de l'IRD, qui font partie des classes moyennes françaises en tant que professionnels du secteur public, intègrent ainsi les catégories



socio-économiques supérieures de leur société d'accueil, leur mobilité géographique se doublant d'une mobilité sociale. On les retrouve installés dans les quartiers embourgeoisés des capitales africaines, sinon dans des quartiers « populaires » où leur statut social supérieur se trouve par contre-coup plus manifeste. Ces deux logiques se retrouvent couramment dans les milieux expatriés occidentaux et distinguent des classes d'âge et d'ancienneté professionnelle (Quashie, 2016). L'idée de sécurité associée aux quartiers embourgeoisés, où l'on retrouve aussi des élites africaines, incarne des privilèges qui rassurent les chercheurs français installés en famille, autant qu'elle agace ceux en quête de lieux de résidence plus africains. Le point commun de ces deux choix d'installation est qu'ils n'effacent en rien la perception locale de la blancheur et de ses attributs et qu'ils occultent, comme ailleurs dans les milieux expatriés occidentaux, l'existence des classes moyennes africaines et de leurs pratiques résidentielles. Ces choix d'installation sont également conditionnés par l'organisation de l'espace urbain local et la localisation du lieu de travail, qui diffère selon les pays d'implantation et les relations institutionnelles entretenues avec l'IRD. Par exemple, à Dakar, de nombreux chercheurs français résident dans le quartier Hann Maristes, qualifié de « métissé et calme » sur les forums en ligne pour expatriés, où se trouve la majorité des laboratoires de l'IRD. D'autres habitent dans des quartiers périphériques proches, telles que Yoff, comprenant des ensembles résidentiels aménagés pour des cadres d'organisations internationales occidentales et africaines. D'autres encore résident à proximité des laboratoires de l'IRD délocalisés, dans des parties de la ville également connues pour loger des expatriés occidentaux et africains et des membres des classes sociales sénégalaises favorisées (Point E, Amitié, Mermoz, Fenêtre Mermoz et Ouakam résidentiel). Ces parties de la ville accueillent de nombreux restaurants et des espaces de sociabilités pour expatriés. Mermoz et Ouakam sont en outre situés non loin des boîtes de nuit, cafés, piscines hôtelières, glaciers, restaurants, plages et boutiques de prêt-à-porter du quartier huppé de Ngor et des Almadies. Un point commun à plusieurs des quartiers cités et souvent présentés comme premier facteur explicatif d'installation, est la proximité d'établissements scolaires où est enseigné le programme français, prisé par les chercheurs expatriés vivant avec leur famille. Enfin, un dernier aspect de cette répartition géographique et résidentielle tient aux réseaux d'interconnaissance présents dans tous les milieux professionnels expatriés. Il permet aux nouveaux arrivants de bénéficier d'une installation plus rapide et pratique, en accédant aux annonces de logements occupés par des compatriotes en partance, d'achat d'équipements divers, de recommandations de domestiques, etc. Cette mine d'informations tend à fixer un maillage résidentiel qui recoupe des logiques de classe. Certes, tous les chercheurs français de l'IRD rencontrés dans les capitales citées ne résident pas dans des quartiers entourés d'expatriés. Comme dans d'autres milieux professionnels, notamment l'enseignement privé français et l'aide internationale, certains souhaitent se démarquer de l'étiquette négative associée à ces cercles sociaux aisés étrangers (Fabbiano, 2016 ; Quashie, 2016) ; d'autres ont épousé des conjoints locaux, ce qui peut influencer le choix de leur domicile. Cependant, leurs quartiers de résidence ne sont pas toujours très éloignés et les signes extérieurs de confort (types de véhicule, de mobilier, d'outils numériques, superficie des villas), ainsi que les choix de scolarisation des enfants, continuent de classer localement ces chercheurs dans une catégorie sociale supérieure.

- 12 Des clivages similaires s'organisent selon les mêmes logiques à Cotonou : le quartier de Haies Vives, équivalent des Almadies dakaroises où se concentrent restaurants branchés et lieux de sociabilité des catégories supérieures, et à proximité, celui de Fidjrosse, moins huppé, sont excentrés, proches du littoral et accueillent des chercheurs de l'IRD. Ils sont peu éloignés de leurs lieux de travail, pour ceux qui n'ont pas leur laboratoire d'accueil situé dans l'enceinte universitaire mais dans des centres de recherche délocalisés (l'inclusion de plusieurs laboratoires IRD dans l'université d'Abomey-Calavi, située en dehors de la ville et dans une zone paupérisée, est toutefois en cours). À Antananarivo, ce maillage social est plus flagrant en raison du niveau de vie local beaucoup plus faible. Les logiques résidentielles de la capitale répondent en outre à une histoire locale de l'aménagement de l'espace (cf. Fournet-Guérin, 2008), qui



marque encore l'appartenance sociale des habitants et se divise entre la « ville haute », où se situe l'ancienne cité royale réservée aux classes supérieures et « hautes castes », et « les bas quartiers » où réside la majorité des classes moyennes inférieures et défavorisées locales. Les villas situées dans la ville haute et à flanc de collines sont prisées par les expatriés occidentaux, parmi lesquels des chercheurs de l'IRD. Il en est de même autour des universités excentrées d'Ankatsoa et d'Ambanidia où sont situés des laboratoires de l'institut. Beaucoup résident également dans le quartier d'Ambatobe, renommé localement « quartier des expatriés », excentré et en hauteur, où a été construit le grand lycée français.

13 Dans leurs quartiers de résidence au sein de ces capitales, les chercheurs de l'IRD occupent généralement des villas ou de grands appartements et disposent d'employés de maison (gardien, gouvernante, femme de ménage, cuisinière) – un confort qu'ils n'ont pas en France. Par ailleurs, ils parlent rarement les langues nationales les plus courantes – wolof, fon, malgache imerina : lorsqu'ils s'y emploient, il s'agit souvent d'un apprentissage qui couvre des échanges conversationnels simples, ce qui renforce des mécanismes sociaux d'isolement au sein de la société locale. Parler français, certes dans des pays officiellement francophones, plutôt que la langue nationale la plus usitée, qui est souvent la plus parlée dans les capitales, assigne localement les chercheurs français à un statut d'étranger. Ne pas pouvoir s'exprimer dans l'une des langues nationales apparaît d'autant plus problématique que les chercheurs en sciences sociales de l'IRD par exemple font généralement des enquêtes auprès d'acteurs urbains de classes modestes et défavorisées des banlieues et milieux ruraux, où le français est moins employé et ne peut servir de langue véhiculaire pour faciliter les échanges.

14 Enfin, les chercheurs français rencontrés se déplacent très souvent dans leur véhicule personnel et peu en transport en commun, ils s'approvisionnent davantage dans les supermarchés que sur les marchés locaux : ils acquièrent donc une connaissance parcellaire de l'espace urbain et du coût moyen de la vie locale. Comme dans d'autres contextes migratoires impliquant des acteurs occidentaux, ils peuvent aussi entretenir avec leurs domestiques des relations employeur/salarié aux contours ambivalents, ou mâtinées de paternalisme, malgré le salaire plus élevé et les conditions de travail offerts, tout en faisant de ces employés des portes d'entrée sur la société locale (Quashie, 2016, 2018). L'une des conséquences de ce mode de vie en marge est que les chercheurs français rencontrés n'échappent pas aux qualificatifs locaux *toubab* (Sénégal), *vazaha* (Madagascar) et *yovo*<sup>8</sup> (Bénin), qui les désignent en tant qu'« étrangers blancs » appartenant à des catégories sociales supérieures.

15 L'ensemble de ces éléments influe sur de nombreux aspects de leur quotidien. On peut toutefois noter que cette situation sociale entraîne des discussions internes entre chercheurs français de l'IRD. Certains refusent de s'expatrier et d'incarner la figure du « riche Blanc » qui s'oppose à l'argumentaire académique de l'Institut, à savoir l'aide au développement et le « mieux-être » des sociétés du « Sud ». D'autres, une fois en expatriation, cherchent à se créer des sociabilités africaines, souvent sans savoir comment s'y prendre car il est difficile de s'extraire d'un habitus socio-économique – ce qui n'est pas sans renforcer la visibilité de leurs privilèges et de leur blancheur.

16 Par contraste, les chercheurs africains titulaires de l'IRD présentent des pratiques quotidiennes et des choix résidentiels différents en expatriation, notamment lorsqu'ils sont affectés dans leur pays de naissance ou qu'ils y ont été socialisés très jeunes. Ils résident alors généralement en dehors des quartiers résidentiels fréquentés par des expatriés occidentaux et côtoient davantage les classes moyennes et supérieures locales. Leurs signes extérieurs de richesse sont amoindris (ils conduisent des modèles de voiture différents et ont des pratiques de loisir en dehors des cercles expatriés), bien qu'ils disposent des mêmes avantages socio-économiques que leurs pairs français. Ces ressources leur permettent par exemple d'inscrire leurs enfants dans les lycées français qu'eux-mêmes ont rarement fréquenté – qu'ils aient ou pas un conjoint français – ce qui n'est pas sans induire des questionnements socio-identitaires, en raison du caractère onéreux, élitiste et nationaliste de ces institutions. Enfin, s'ils ont un lien familial et/ou citoyen avec leur pays d'accueil, ils s'expriment aussi bien en français que dans une ou



plusieurs langues nationales, ce qui entraîne d'autres modes relationnels avec leur entourage local.

17 Lorsque les chercheurs africains sont affectés dans un pays africain auquel ils sont totalement étrangers, les compétences personnelles et les relations académiques tissées dans des réseaux internationaux africains semblent orienter leurs pratiques quotidiennes, leurs choix résidentiels et leurs relations sociales, qui peuvent alors soit recouper les logiques de leurs pairs français expatriés, soit reproduire celles des classes moyennes et supérieures locales.

18 Au regard de ces différentes dynamiques d'insertion dans les sociétés africaines d'affectation, on peut s'interroger sur les conséquences de ce quotidien migratoire spécifique dans les interactions entretenues en contexte professionnel.

## Clivages sociaux et ethnoraciaux dans les espaces de travail

19 Plusieurs modes de distinction peuvent jaloner les rapports des chercheurs français de l'IRD avec les étudiants et leurs collègues africains. Combinés à des asymétries de classe et parfois à des hiérarchies professionnelles et institutionnelles, ils conditionnent le fonctionnement pratique des collaborations scientifiques. Par exemple, il est courant d'observer dans le quotidien des laboratoires des distinctions opérées selon la langue d'expression, qui servent parfois de levier identitaire en cas de conflit. Les chercheurs français se retrouvent exclus de bien des échanges effectués dans les langues africaines par manque de pratique de celles-ci, ce qui n'est pas le cas de leurs pairs africains affectés dans un pays auquel ils sont liés personnellement. Ces usages linguistiques différenciés, voire concurrentiels, tendent à diviser subtilement les équipes de travail, où le français constitue officiellement la langue commune, et à créer des espaces d'entre-soi qui recouvrent parfois des tensions ou visent à subvertir des rapports de pouvoir. L'isolement linguistique des chercheurs français permet en effet le renversement symbolique de situations professionnelles vécues localement, à tort ou à raison, et de rapports de domination. L'environnement linguistique des lieux de travail peut ainsi véhiculer des mécanismes de distinction ethnoraciale entre chercheurs et orienter les affinités hors cadre professionnel, alors que celles-ci font partie intégrante de la recherche en expatriation. À ces pratiques linguistiques s'ajoutent celles du tutoiement et du vouvoiement. La première tend à être couramment utilisée par les chercheurs français, à l'instar de ce qu'on observe en France dans ce milieu professionnel, tandis que leurs collègues africains peuvent recourir plus spontanément à la seconde, produisant un autre mode de distanciation. Au Sénégal notamment, les codes de politesse en milieu professionnel font du tutoiement immédiat une pratique peu courante, qui dépend des hiérarchies de statut, de classe, d'âge et des réseaux d'interconnaissance. Se tutoyer nécessite un temps d'adaptation, qui peut augmenter face à un collègue étranger (plus encore s'il est de rang académique supérieur), ainsi qu'un accord réciproque. Il arrive que les membres du personnel français passent outre ces conceptions de la courtoisie et de la politesse, ou les considère rétrogrades et trop formelles, alors qu'elles sont mieux maîtrisées par leurs pairs africains dans leurs interactions avec des chercheurs locaux. Une stagiaire française me racontait un jour qu'elle avait spontanément tutoyé les étudiants et techniciens sénégalais de son laboratoire, mais que tous en retour la vouvoyaient depuis des mois, ce qu'elle prenait pour un rejet et le signe d'une impossible connivence sur le lieu de travail et en dehors. Plusieurs circonstances peuvent produire un tutoiement immédiat entre personnels français et sénégalais, mais celui-ci n'empêche pas les seconds de manifester une retenue, parfois durable, qui limite ce modèle d'interaction au cadre professionnel et renforce des incompréhensions réciproques.



Le moment des repas peut cristalliser ces mêmes enjeux de distinction. Sur le campus UCAD/IRD de Dakar, une cantine interne a longtemps réuni presque exclusivement le

personnel administratif, les étudiants et les chercheurs sénégalais qui y déjeunaient à moindre frais. Le personnel français, estimant souvent les repas de la cantine trop épicés, se restaurait généralement dans les bureaux ou ailleurs dans le quartier (dont les restaurants pratiquent des tarifs élevés en raison des classes sociales supérieures de ses habitants). Une politique tarifaire de la cantine instaurée par le syndicat du personnel sénégalais, qui impliquait des prix deux fois plus élevés pour les ressortissants français en raison des inégalités de salaire, renforçait des mécanismes d'assignation sociale et raciale. Le restaurant qui a remplacé cette cantine révèle cependant les mêmes logiques de division : on y retrouve en grande majorité le personnel sénégalais de l'IRD et les chercheurs en expatriation de même nationalité ou d'ascendance africaine, qui consomment des mets locaux, échangent en français et en wolof. Le personnel français, en revanche, y est souvent absent. Cette ségrégation spatiale au moment des repas accentue la faiblesse des liens affinitaires au-delà du cadre professionnel, pourtant déplorée par un certain nombre de chercheurs français. À Antananarivo, dans l'une des universités qui héberge les bureaux des chercheurs de l'IRD, une salle assignée à l'institut est réservée aux repas, seul moment de la journée où les chercheurs français, minoritaires, peuvent discuter avec de jeunes chercheurs ou responsables universitaires malgaches. Même si les discussions s'y tiennent en français, elles laissent peu de place à la construction d'affinités durables avec les chercheurs français, souvent plus âgés, et dont les homologues malgaches de mêmes classes d'âge occupent rarement des bureaux à cet étage. Enfin, à Cotonou, les chercheurs IRD installés dans l'un des instituts scientifiques béninois en dehors de l'université n'ont pas accès à une cantine locale. Ils déjeunent dans les bureaux, à domicile ou, à l'inverse de ce qui est observé à Dakar, se rendent dans des stands de plats locaux aux tarifs très accessibles, situés à proximité en bordure de route. Ces repas ne favorisent pas pour autant des moments de convivialité entre collègues français et béninois. Ils sont d'abord l'occasion pour les premiers de profiter d'une cuisine locale, de découvrir des plats ou d'inviter dans un cadre « typique » un collègue en « mission » dans la capitale.

21 Dans cet environnement professionnel, la question des loisirs tend aussi à diviser personnels français et local, qui ne disposent pas des mêmes moyens financiers et valorisent des centres d'intérêt différents. Les expatriés français cherchent souvent à découvrir « l'authenticité » de leur société d'accueil selon un mode culturaliste et exotisant. Leurs temps de vacances sont également envisagés différemment : ils voyagent souvent vers la France, vers d'autres pays du « Nord » ou visitent leur pays de résidence. Les week-ends prolongés, à la jonction des loisirs et des vacances, révèlent des distinctions similaires : les chercheurs français se rendent par exemple en bord de mer dans des localités de la Petite Côte au Sénégal, sur l'île de Sainte-Marie ou dans la station balnéaire d'Ifaty à Madagascar. L'accès à ces lieux de villégiature est moins évident pour leurs homologues locaux, tandis que ces pratiques imprègnent les cercles expatriés occidentaux. Cet usage différencié du temps de loisir ramène ainsi davantage aux questions professionnelles les sujets de discussion entre chercheurs et limite leurs interactions sociales.

22 Au sein de l'IRD, on peut donc observer des microcosmes et clivages relationnels<sup>9</sup>, qui reposent sur des asymétries institutionnelles et socio-économiques et génèrent des distinctions raciales. On constate aussi que lorsque des chercheurs africains de l'Institut « s'expatrient » dans leur pays de naissance ou dans un pays où ils ont un cercle familial, ils travaillent davantage dans les bureaux de leurs partenaires universitaires. Par exemple à Dakar, ils se rendent moins souvent sur le campus isolé UCAD/IRD de Hann, si ce n'est pour des questions administratives et parfois matérielles. Ils font aussi connaissance avec le personnel local, quel que soit son rang et au-delà des collègues avec lesquels ils travaillent directement, se montrent davantage conscients de leurs privilèges socio-économiques vis-à-vis de leur entourage professionnel et développent des échanges plus spontanés avec celui-ci. Ils sont enfin adaptés aux modes locaux de socialisation et aux codes de politesse.

Les rumeurs entourant certains membres du personnel local sont particulièrement éclairantes au sujet des clivages produits par ce contexte académique. Par exemple, sur



le campus UCAD/IRD, une employée sénégalaise d'un service administratif mariée à un chercheur français du même âge, faisait l'objet d'un double rejet de la part de ses collègues. Les membres du personnel sénégalais, notamment ceux affiliés au syndicat, estimaient qu'elle incarnait les traces d'une « collaboration coloniale », en raison de ses choix de vie privée et parce qu'elle s'entendait très bien sur le plan professionnel avec la responsable française de son service. Parallèlement, des membres du personnel français, critiques du fonctionnement postcolonial<sup>10</sup> de l'IRD, la considéraient comme « acculturée » et « inauthentique » pour les mêmes raisons : elle s'entendait un jour qualifiée de « signare », au sens péjoratif du terme. Cette collègue, de confession musulmane, portait en outre un prénom chrétien et avait des ascendances saint-louisiennes et antillaises. Mais ses détracteurs français ignoraient certaines pratiques tenant à la mixité religieuse importante au Sénégal, tout autant qu'à l'histoire de ce pays qui a tracé des généalogies familiales aux différentes origines géographiques (Dozon, 2003). Leurs réactions trahissaient donc leur faible insertion dans la société locale. Et la convergence des rumeurs dont était victime cette collègue démontrait le climat délétère des relations de travail entre personnel sénégalais et français. De même, les rumeurs entourant les affinités professionnelles de chercheurs africains à la tête d'équipes de recherche et de départements locaux rendent compte du clivage et de la racialisation des relations professionnelles. Détenant davantage de pouvoir pour décider quels collègues du « Nord » et projets ils accueillent dans leur équipe, ces chercheurs locaux renversent une partie de l'asymétrie des partenariats académiques. Or, leur choix de recevoir un chercheur africain, parfois de même nationalité, en poste ou rattaché à l'IRD et qu'ils connaissent de longue date, peut être perçu comme du favoritisme identitaire par leurs collègues français, sans toujours considérer la teneur du projet académique accueilli et les aspirations scientifiques de leurs homologues locaux. De même, lorsque des responsables d'équipe locales ne peuvent assister à la présentation de travaux de l'IRD parce qu'ils sont en déplacement ou occupés à d'autres activités académiques, cette absence est parfois interprétée comme une indifférence affichée face à des collègues français, peu habitués à voir une asymétrie académique Nord-Sud s'inverser. Ces vexations s'expliquent aussi par le fait que les partenariats et projets de recherche initiés se créent souvent, à Dakar et Antananarivo par exemple, avec des chercheurs locaux formés pendant leur doctorat dans des laboratoires de l'Institut, et moins par une socialisation académique classique. Ces réactions réapparaissent lorsque des partenaires locaux ne partagent pas des moments de sociabilités en marge de leurs activités communes, tels que des repas post-séminaire, soit parce qu'ils sont impliqués dans d'autres travaux et des enseignements, soit parce que des impératifs sociaux (les préparatifs d'une célébration religieuse, par exemple) les en empêchent. N'assurant pas ou peu d'enseignements, ne travaillant pas ou peu avec des chercheurs locaux en dehors de leurs programmes de recherche, les chercheurs expatriés de l'IRD ont un rythme académique allégé par rapport à leur vie professionnelle en France. Or, les chercheurs français ne perçoivent pas toujours cette différence de condition avec leurs homologues locaux. Ils (més)interprètent alors les attitudes de ces derniers comme des modes de distanciation volontaires, ce qui révèle là aussi une insertion limitée dans la société locale.

## Incidences du faible recrutement de chercheurs africains de la diaspora en France

- 24 Les barrières entre les chercheurs français et leurs homologues africains tiennent aussi à la faible présence des seconds dans la recherche française (Gondola, 1997 ; Gueye, 2002, 2004). Bien que le nombre de chercheurs africains titulaires en France et les positions qu'ils occupent ait quelque peu évolué depuis les années 2000, l'IRD comporte peu de chercheurs africains ou originaires de ce continent, à l'instar du CNRS et des universités. En effet, d'après les annuaires de ses 66 unités de recherche, l'Institut



a jusqu'ici recruté 14 chercheurs (chargés de recherche et directeurs d'études) africains toutes disciplines confondues (6 en sciences humaines et sociales, dont 3 directeurs d'études) sur 833 chercheurs, soit 1,6 % de ce total.

25 Cette situation génère des positions ambivalentes pour ces derniers. Par exemple, ceux qui ont entamé des études dans leur pays de naissance, parfois auprès de laboratoires de l'Institut, et qui y retournent plus tard en « expatriation », souvent en tant que binationaux, sont parfois considérés par leurs pairs français comme des intermédiaires et non comme des chercheurs membres de l'institution, par opposition à des collègues sans « origines africaines » (cf. Ouattara, 2014). Parallèlement, ces mêmes chercheurs africains peuvent faire l'objet de méfiance et de soupçon de la part de leurs partenaires et compatriotes locaux, car ils ont eu le privilège de passer « de l'autre côté » des partenariats Nord-Sud et évoluent dans de meilleures conditions professionnelles (ibid.). La production sociale de distinctions identitaires et raciales autour de ces parcours académiques entre la France et l'Afrique reste à ce jour peu explorée. Leurs enjeux sont similaires à ceux des établissements scolaires français en Afrique, également peu étudiés et théâtres de clivages racialisés entre enseignants français, locaux et binationaux (Fabbiano, 2016).

26 J'ai personnellement fait l'expérience de ces processus de distinction lorsque, dans le cadre d'activités de recherche au Sénégal, un chercheur français en hydrobiologie me proposa un court contrat de consultance pour une pré-enquête auprès de pêcheurs dans une localité de la Petite Côte, afin de préparer les recherches d'un directeur d'étude expatrié français. Une collègue anthropologue française était pressentie depuis Paris pour ce travail mais n'avait pas été retenue au motif qu'elle ne « connaissait pas l'Afrique ». Mon recrutement reposait sur l'idée que je ne serais pas appréhendée comme « blanche » par mes interlocuteurs et que je pourrais interagir sans interprète en wolof. On attendait également que j'établisse un « pont culturel » avec la société locale et que je la « traduise » parce que j'étais perçue comme en étant issue, en dépit de ma position personnelle plus complexe – étant de nationalité française, née en France, avec des « origines » du Bénin, du Togo et du Ghana, et un entourage familial en partie sénégalais né ou établi de longue date à Dakar. Les questions de « proximité culturelle », souvent mises en avant pour qualifier ou disqualifier certaines approches académiques de la société locale, émergent à l'IRD comme le fruit de labellisations ethnoraciales, renforcées par le faible nombre de titulaires africains et l'intégration limitée de leurs collègues français dans les sociétés d'installation. Dans un laboratoire de l'institut à Antananarivo, je fus confrontée à des logiques similaires, bien qu'inversées, pour une étude proposée par une ONG. Des chercheurs français en sciences sociales spécialistes des méthodes quantitatives m'avaient demandé si j'avais des « origines » dans l'Océan Indien en raison de mon apparence phénotypique. Lorsque je répondis par la négative, ils suggérèrent que cette enquête ne pourrait aboutir parce que je n'étais pas malgache, quand bien même je serais accompagnée d'une interprète. Ils ne tenaient pas compte par exemple des enjeux de stratification sociale courants dans les enquêtes qualitatives : mes interlocuteurs locaux, notamment dans les classes moyennes et supérieures, n'acceptaient en effet de ne me parler qu'en français, rendant la présence de ma traductrice malgache inutile, voire inconfortable. Ne parlant pas la langue nationale, mes collègues français ne s'étaient pas représentés les jeux d'ouverture et de fermeture sociale suscités par la confrontation de celle-ci à l'usage du français.

27 Dans les contextes cités, l'adéquation entre des compétences professionnelles, une culture supposée « d'origine », un phénotype physique et une nationalité semble posée comme allant de soi, en dépit des publications académiques à ce sujet par des chercheurs africains, formés en France, en Afrique dans des équipes IRD, recrutés pour certains dans cet institut ou dans un autre pays du « Nord » (cf. Diawara, 1985 ; Bila, 2009 ; Ouattara, 2004, 2014). Ces travaux démontrent qu'un « bon » chercheur n'est pas nécessairement « du crû » et que la légitimité de sa présence parmi les enquêtés reste difficile à conquérir, n'étant pas liée à sa nationalité ni son apparence physique.



28 Les distinctions associées aux (in)compétences présumées des chercheurs en fonction de représentations racialisées de leur proximité personnelle et « culturelle » avec les sociétés africaines étudiées sont renforcées par le fait qu'elles sont aussi présentes dans les pratiques et discours des chercheurs locaux associés aux laboratoires de l'IRD. Aussi, le postulat selon lequel des chercheurs venus du « Nord » doivent être guidés sur le terrain par des collègues locaux en raison d'une méconnaissance supposée de la société locale et des langues nationales, permet à ces derniers d'affirmer une posture identitaire et de renverser symboliquement des asymétries structurelles en leur défaveur. La pratique d'enquêtes collectives avec traducteurs peut alors se révéler complexe et conflictuelle, notamment lorsque les chercheurs venus de France ne répondent pas aux stéréotypes qui leur sont accolés, parlent certaines langues locales ou (re)connaissent les codes sociaux auxquels ils sont confrontés parce qu'ils y ont été personnellement socialisés.

29 Les liens consubstantiels posés entre nationalité, phénotype physique, « origines » et compétences professionnelles sont aussi le produit d'une hiérarchisation du travail historiquement organisée dans la recherche africaniste. La collecte de données, quantitatives et qualitatives, a d'abord placé les collaborateurs africains dans le rôle d'informateurs et d'interprètes. Ceux-ci participaient peu à l'analyse et à la réflexion scientifique réservée aux chercheurs occidentaux – principes qui n'ont pas complètement disparu (Droz, 2009 ; Shinn et al., 2010 ; Ouattara, Ridde, 2013). Des traces de cette position subalterne se retrouvent à l'IRD dans le recours des chercheurs français aux enquêteurs-traducteurs issus des sociétés locales pour la passation de questionnaires quantitatifs, également recrutés comme accompagnants lors de « missions » et qui servent d'entrée personnalisée sur la « culture » locale. Il en est de même pour les chauffeurs, parfois utilisés comme enquêteurs ou médiateurs avec les participants locaux d'une recherche, qui peuvent parallèlement faire office de guide, dont la vie privée interrogée permet des discussions sur différentes pratiques sociales locales. Il n'est généralement pas demandé à des chercheurs français qui connaissent de longue date le pays africain où ils résident de jouer un rôle d'intermédiaire. En revanche, les collègues africains venus de France qui ont des liens personnels avec la société d'accueil peuvent être placés dans une position d'informateur, devenir des objets de curiosité et être transformés en un autre type d'intermédiaire<sup>11</sup>. Comme des collègues africains titulaires de l'IRD, j'ai été questionnée sur ma vie privée et mon entourage local plutôt que sur mon parcours professionnel, interrogée pour indiquer à des titulaires français expatriés des lieux de sociabilité et de loisir « plus africains », expliquer certains codes des rapports sociaux locaux, et sollicitée pour que des membres de mon entourage africain fassent partie des enquêtés de collègues français.

30 Ces types d'interactions renforcent des clivages entre chercheurs français et africains, sans qu'ils se transforment nécessairement en conflits ouverts. Ils sont aussi le contrecoup de l'invisibilisation des enjeux raciaux associés à la positionnalité des chercheurs sur la scène académique française. Parallèlement, les chercheurs africains en poste dans des institutions françaises se revendiquent peu comme tels, par comparaison avec leurs collègues d'Amérique du Nord : les questions de bi-nationalité et de métissage, mais aussi du tabou de l'ethnicité et de la race dans l'univers académique français, conformément à la position politico-idéologique de l'État qui est le bailleur principal de la recherche, n'y sont pas étrangères (Gueye, 2006). En outre, il y a extrêmement peu de chercheurs africains en France spécialistes des questions raciales. Il n'y a pas non plus d'organisation professionnelle affichée (sous forme de co-publications et de programmes de recherche communs) entre eux, même à l'IRD où plusieurs travaillent sur des terrains et axes de recherche similaires. Comme dans les autres institutions académiques françaises, il existe plutôt des réseaux d'échanges, qui favorisent des entre-soi peu exposés, des prolongements de partenariats avec des institutions africaines, des soutiens indirects lors de conflits entre collègues, et qui s'enrichissent de réseaux académiques internationaux incluant des collègues africains de la diaspora non-affiliés aux institutions françaises.



31 À l'IRD, un ensemble d'effets structurels et professionnels croisent donc des mécanismes sociaux qui apparaissent plus saillants en contexte d'expatriation. Ils sont renforcés par le mode de vie des chercheurs français souvent en marge des sociétés africaines et par des asymétries de classes imbriquées à leurs interactions avec leurs collègues locaux. Il paraît difficile d'envisager que les processus de racialisation qui en découlent n'influencent pas la production académique.

## Construction de distinctions ethnoraciales par la production académique

32 L'élaboration de partenariats pour la constitution d'unités, de laboratoires et d'équipes de recherche « mixtes » – selon les terminologies utilisées à l'IRD –, la façon dont les programmes peuvent être développés en pratique et leurs conséquences sur les relations de travail et la production scientifique, ont fait l'objet de diverses analyses<sup>12</sup>. Elles s'insèrent dans des logiques historiques et politiques qui ont opposé ou réconcilié institutions académiques françaises et africaines. Cependant, ces enjeux de la production scientifique sont peu analysés au regard des différenciations racialisées qu'ils sous-tendent.

33 Cette partie de la problématique sera analysée à partir du fonctionnement de programmes de recherche coordonnés par des chercheurs français et des chercheurs africains du continent. Ils mettent au jour des processus de racialisation, dont la reproduction est tributaire du faible recrutement de chercheurs africains à l'IRD et de leur nombre limité à des postes clés (directeurs d'étude, de laboratoires, etc.). Ces chercheurs issus de la diaspora africaine ont ainsi peu d'influence sur la régulation des relations entre les équipes de l'institut et leurs partenaires en Afrique. Plus encore, leurs interventions pour ne pas nourrir une hégémonie française peuvent être source de désaccords avec leurs collègues du continent. Par exemple, lorsque ces derniers sont sollicités en tant que directeurs de thèse officieux par des chercheurs français pour ouvrir des portes à leurs doctorants qui connaissent peu l'Afrique, cette position subalterne peut apparaître localement source de valorisation par son inscription dans des circuits internationaux occidentaux. Il est donc vain pour des chercheurs issus de la diaspora africaine de dénoncer ce type d'asymétrie : il leur sera rétorqué qu'ils agissent par concurrence et cherchent à protéger leurs propres privilèges. De plus, en raison d'une logique académique grandissante à l'échelle internationale, qui valorise le partenariat comme norme pour l'obtention de fonds de recherche dans des sociétés du « Sud », les chercheurs africains en poste sur le continent sont de plus en plus sollicités pour des projets de collaboration depuis le « Nord ». Dans l'espace français et européen, ce sont presque toujours les mêmes qui circulent et sont invités à des conférences, jurys de thèse ou publications collectives, la plupart ayant aussi des liens avec l'Amérique du Nord qui accentuent ces sollicitations. Cette situation tend à donner davantage de pouvoir à quelques partenaires académiques d'Afrique, qui cherchent en retour à collaborer avec des pairs les plus influents en France et les plus aptes à leur fournir une reconnaissance internationale accrue. Or, les chercheurs africains n'occupent majoritairement pas de poste important en France. Ils s'inscrivent par ailleurs dans un univers institutionnel aux logiques académiques différentes de ceux de leurs homologues du continent. Cette différenciation est fonction d'une fracture Nord-Sud difficile à contourner – que l'on observe aussi pour les partenariats académiques entre chercheurs africains en poste en Amérique du Nord et ceux basés en Afrique (Gueye, 2016, 2018). Aussi, les meilleures collaborations entre des chercheurs africains de la diaspora et leurs collègues du continent relèvent souvent de relations à très long terme. Parfois à l'IRD, elles ont été entamées avant l'émigration et le recrutement des premiers



en France. Cependant, leur faible nombre ne peut entraver la reproduction de processus de racialisation dans les pratiques et les épistémès scientifiques de l'Institut.

## Méconnaissance des institutions et des acteurs académiques locaux

34 Sous-estimer les institutions locales des pays d'implantation de l'IRD et ne pas prendre en compte les circulations des universitaires africains entre leur pays natal et la France, les pays anglo-saxons européens ou l'Amérique du Nord (Gueye, 2002, 2004 ; Dedieu, 2003), participe à la production de distinctions racialisées entre chercheurs africains et français et conditionne la réflexion scientifique.

35 J'ai connu l'IRD à travers un stage en anthropologie sollicité depuis mon université en France. Je souhaitais travailler sur le seul laboratoire d'analyses médicales en médecine nucléaire d'Afrique de l'Ouest, à l'époque sous tutelle de la Faculté de médecine de l'université Cheikh Anta Diop et de l'hôpital public Aristide Le Dantec (HALD) à Dakar, où j'avais réalisé une enquête exploratoire de plusieurs mois. Une anthropologue de mon université en France, médecin également, m'avait conseillé de rencontrer l'un de ses collègues expatriés au Sénégal sur le campus UCAD/IRD. Un proche sénégalais m'accompagna. L'entrevue ne dura que quelques minutes : le chercheur français qui me reçut, médecin et anthropologue aussi, déclara après avoir lu mon projet que le laboratoire décrit n'était qu'une énième structure médicale visant à ponctionner de manière immorale les ressources de patients précaires. Il ajouta que le seul intérêt d'une telle étude pourrait éventuellement concerner les représentations locales du nucléaire et la gestion de ses déchets dans un pays en développement. Interloquée, je ne défendis pas mon projet. L'une des pathologies les plus suivies dans le laboratoire d'analyses ciblé concernait les avortements spontanés de femmes diagnostiquées avec des mûles hydatiformes. Il était en relation avec le service de maternité de l'HALD, connu à l'échelle ouest-africaine pour ses recherches sur le traitement de cette pathologie courante sur le continent et rare en France. Ces faits semblaient totalement ignorés par mon interlocuteur. Les autres pathologies suivies par le laboratoire concernaient le développement de cancers, pathologies moins étudiées dans les recherches sur le développement et la santé en Afrique. Mon ami sénégalais, qui avait assisté du fond de la salle à l'entretien, était moins surpris et choqué que moi de la méconnaissance de ce chercheur français vis-à-vis des structures médicales et académiques sénégalaises. Plus tard en France, je soumis mon projet à un enseignant-chercheur qui avait travaillé avec l'IRD sans y être affilié. Il me demanda de formuler une problématique qui articulait un contexte de précarité généralisée, les dysfonctionnements à plusieurs échelles du service public africain et une absence de « compassion » qui serait au fondement du traitement médical des patients, notamment indigents, et de la violence des interactions entre soignants et soignés. L'ouvrage dirigé par les anthropologues Y. Jaffré et J.-P. Olivier de Sardan (2003), qui évoquait ces sujets, est devenu incontournable en France. Or, ma problématique relevait de la sociologie politique des organisations : je m'intéressais aux ruptures de stock et blocages administratifs dont le laboratoire ciblé faisait régulièrement l'objet, dans le contexte d'une réforme hospitalière nationale, d'une double tutelle institutionnelle entre la faculté de médecine et un hôpital public, et d'une concurrence académique et médicale entre les techniques de biochimie et de biophysique. D'après mes recherches, ces rivalités disciplinaires existaient dans d'autres facultés et structures médicales, y compris en France. Elles se rapportaient à des enjeux de prestige, de reconnaissance universitaire et politique, d'utilité publique et de soutien financier. Ma compréhension de ce milieu médical était en outre favorisée par mon implication dans l'organisation logistique de colloques pour un groupe de recherche panafricain, incluant la responsable du laboratoire enquêté et soutenu par l'Agence internationale de l'énergie atomique. Mais pour les anthropologues de mon université en France, comme dans les



programmes de recherche IRD, ce qui prévalait se réduisait à l'analyse du service public et des interactions soignants-patients.

36 À mon retour à Dakar pour un stage officiel, la responsable du laboratoire comprit l'écart entre mon projet d'enquête initial et la problématique sanctionnée par mon université. Cinglante et radicale, sa critique s'inscrit dans une logique postcoloniale. Elle considérait que les chercheurs français, tout en restant très extérieurs aux réalités africaines, continuaient de lire ces dernières à leur façon, de manière dépréciative et condescendante, sous couvert d'un intérêt pour le développement. De nationalité franco-sénégalaise, elle connaissait les systèmes universitaires et médicaux de ces deux pays pour y avoir étudié et travaillé. Elle invoquait donc en connaissance de cause les directives du « Nord » pour penser la recherche, qui tendent à marginaliser et à rendre périphériques les savoirs détenus par les chercheurs du « Sud » (Shinn et al., 2010). Son laboratoire ne faisait pas l'objet de détournement de fonds, et ne révélait pas non plus de phénomènes de violence envers les patients, lesquels au contraire savaient jouer et manipuler les logiques d'autorité entre médecins traitants, techniciens des services d'analyses et médecins universitaires. De plus, les tarifs pratiqués entraient dans les normes du service public médical sénégalais et le laboratoire n'accueillait pas de consultation privée. Les analyses académiques produites à partir d'autres structures médicales publiques du pays et de la sous-région ne pouvaient donc rendre compte de son fonctionnement. Aussi, aux yeux de sa responsable, je redevins une *Toubab* au même titre que mon encadrant français et les membres de l'institution universitaire à laquelle j'étais rattachée : elle ne signa la convention de stage que parce qu'elle me connaissait, mais refusa tout entretien durant l'étude. L'une des techniciennes du laboratoire, également binationale et formée au Sénégal, en France et en Angleterre, agit de même, sans entraver pour autant le déroulement de l'enquête.

37 À mon retour en France, je voulus défendre une orientation différente de mon projet. Lors de la soutenance, un membre du jury jugea que la problématique faisait défaut : j'étais sortie du cadre théorique de l'anthropologie du développement et de la santé menée à l'IRD. Il s'étonna aussi, après lecture de ma méthodologie, que les acteurs médicaux africains aient connaissance des analyses académiques de leurs pratiques. Or, cette remarque faisait directement écho à l'agacement manifesté quelques mois auparavant par la responsable du laboratoire de mon étude vis-à-vis « des perspectives des *Toubabs* sur la santé en Afrique ». En tant qu'universitaire et travaillant avec des organisations internationales, elle ne pouvait ignorer les postulats de recherche du « Nord » sur le secteur médical local et ses dysfonctionnements contre lesquels elle se battait elle-même à son niveau. Mais elle avait bien saisi que les chercheurs de mon université n'en avaient pas conscience.

38 Je reçus plus tard un email du chercheur qui m'avait reçue un an plus tôt sur le campus UCAD/IRD de Dakar, finalement intéressé par mon travail dont il avait entendu parler. Je ne donnais pas suite et décidais de changer de champ de recherche. Je réalisais que certains postulats académiques orientaient une production des connaissances excluant les éléments et nuances allant à contre-courant à partir de réalités sociales observables. Ces ornières semblaient aussi construire des rapports de pouvoir avec les acteurs africains inclus dans ces recherches, entraînant une dynamique de différenciation raciale réciproque.

## Pluridisciplinarité et déséquilibres partenariaux

39 Les impasses scientifiques liées à l'interdisciplinarité qui caractérise de nombreuses unités de recherche et programmes de l'IRD, l'appréhension des sociétés locales davantage dictée par certaines disciplines majoritaires en sciences sociales dans l'Institut (telles que la démographie, l'économie et la géographie), l'absence de questionnement des enjeux épistémologiques dans lesquels les problématiques académiques s'inscrivent, ou encore le poids d'effets structurels sur les relations entre



les acteurs partenaires, apparaissent comme autant de facteurs de racialisation au sein des équipes de recherche.

40 Quelques années après mon premier stage, j'ai été ramenée vers l'IRD par le biais d'une enseignante-chercheuse géographe sénégalaise en poste à l'Institut fondamental d'Afrique Noire (IFAN), qui avait travaillé sur le tourisme au Sénégal. Elle avait été sollicitée par un laboratoire du campus UCAD/IRD pour co-diriger un programme de recherche associé aux enjeux environnementaux du littoral ouest-africain. Ce programme réunissait une équipe d'acteurs professionnels, académiques et institutionnels investis dans le tourisme, ainsi qu'une équipe d'étudiants, français et sénégalais, qui travailleraient sur les enjeux pluriels du secteur touristique au Sénégal dans diverses disciplines de sciences sociales. Le directeur français du laboratoire me proposa une convention de stage de longue durée non rémunéré avec mon laboratoire de rattachement en France.

41 Progressivement, des discussions mirent en évidence l'intérêt de recherches liées aux dynamiques identitaires et questions patrimoniales, au-delà des enjeux économiques et écologiques du tourisme. Un numéro thématique de la revue *Autrepart* (Doquet, Le Menestrel, 2006), associée à l'IRD, reprenait ces problématiques, ce qui aida à ouvrir ponctuellement le programme. Cependant, le représentant de l'IRD de l'époque discréditait lui-même l'idée de recherches consacrées au tourisme au Sénégal, en raison d'un constat personnel, largement partagé par les chercheurs français de l'Institut : le Sénégal était avant tout une destination touristique balnéaire, vendue pour son littoral, donc sans intérêt scientifique, contrairement à son pays voisin, le Mali, plus riche en « traditions ». Ce raisonnement reproduisait les logiques de l'africanisme culturaliste français griaulien, pourtant déconstruit par des critiques épistémologiques et par l'étude du processus patrimonial et de la mise en scène touristique des localités dogons (Doquet, 1999). Passaient ainsi inaperçus les enjeux patrimoniaux liés aux anciens comptoirs coloniaux sénégalais, l'émergence du tourisme dans le Sénégal oriental dont des sites et pratiques culturelles ont été classés au patrimoine de l'Unesco, ou encore l'attractivité du tourisme de découverte et alternatif dans des localités balnéaires, qui suit des logiques sociales, économiques et identitaires présentes sur le reste du continent africain (Chabloz, Raout, 2009). Le tourisme sénégalais n'était perçu qu'à travers son cadre littoral, associé à des dégradations sociales, économiques et environnementales, alors qu'il constitue un secteur d'activité structurant, en expansion, et inscrit dans des logiques de mobilités et de migrations internationales démultipliées et sous-étudiées. La question du tourisme culturel, pourtant valorisée par une effervescence de publications et de recherches, apparaissait, quant à elle, dévoyée institutionnellement.

42 Ces impasses scientifiques entraînaient désaccords et découragements, notamment au sein de l'équipe d'étudiants associée au programme, accentués par la prédominance disciplinaire de l'économie et de la géographie qui pesait sur les postulats de recherche. Le programme était dirigé par l'enseignante-chercheuse de l'IFAN et un volontaire français qui venait d'obtenir un master en économie et d'arriver au Sénégal. Il réalisait aussi son premier séjour sur le continent africain. Ce jeune expatrié prit les rênes du programme sans que ne soit questionnée sa légitimité par rapport à sa « partenaire du Sud », universitaire plus chevronnée. L'une des conséquences fut que ses relations avec des organisations internationales investies dans l'écologie et la protection de l'environnement orientèrent les démarches et objectifs académiques. Il était par ailleurs confronté à des difficultés d'insertion sociale. Fervent militant français d'extrême gauche, il prêtait régulièrement de l'argent à la majorité de ses connaissances locales, ce qui lui permettait de résoudre un dilemme moral lié à son ascension sociale par l'expatriation et de côtoyer des Sénégalais, avec l'idée que ce réseau de connaissances se transformerait en cercle amical. Ce mode relationnel induisit au contraire des effets pervers. Ce volontaire développa une forte amertume qui se traduisait, entre autres, par des propos racisants récurrents sur son lieu de travail. En tant que coordinateur, il s'assigna l'encadrement de stages de master d'étudiants français qu'il faisait venir pour



alimenter les données du programme. Aucun étudiant sénégalais ne fut impliqué, quand bien même les objectifs de formation de l'IRD les concernaient au premier plan.

43 Dans ce contexte organisationnel et scientifique teinté de frustrations et de conflits racialisés larvés, les réunions de travail devinrent difficiles et l'avancée du programme incertaine, au point d'accentuer les désaccords des étudiants avec les responsables puis de précipiter le démembrement de l'équipe. Je décidai de mener davantage d'enquêtes en dehors du programme, notamment après avoir constaté que la frustration de la coordinatrice « Sud » l'amenait aussi à raciaiser en Noirs et Blancs les différents membres de l'équipe et à exiger que les doctorants lui remettent leurs résultats de recherches. Mon collègue sénégalais, qui avait davantage rattaché ses travaux au programme, postula pour une bourse et partit en Suisse. Le contrat du coordinateur français ne fut pas reconduit et il quitta le Sénégal plus amer de son expérience d'expatriation. Le programme ne produisit donc finalement aucun résultat académique.

## Production scientifique et aide au développement

44 Les relations qui lient des programmes de recherche de l'IRD à des organisations internationales et ONG donnent parfois lieu à la mise en œuvre de projets de développement. Elles présentent l'opportunité d'interroger les postulats épistémologiques retenus, le contexte scientifique de leur élaboration et les représentations ethnocentrées projetées sur les « populations locales bénéficiaires ».

45 À Madagascar, une ONG internationale, dont l'antenne locale était dirigée par un expatrié français, me proposa de réaliser une étude qualitative sur les rapports sociaux de genre en contexte familial à Antananarivo. Elle faisait suite à une étude quantitative et démographique sur la violence conjugale, conduite par des chercheurs français d'un laboratoire IRD implanté dans l'une des universités tananariviennes. À partir des résultats de celle-ci, l'ONG avait dédié l'un de ses départements à cette question. La responsable des actions menées, une psychologue française expatriée pour la première fois en Afrique, constatait cependant que les messages de sensibilisation, dispensés en formation par son équipe, avaient localement très peu d'impact. Une étude qualitative et anthropologique devait, selon elle, révéler les blocages de « la culture malgache » qu'elle estimait hermétique à l'égalité des genres. Les chiffres de l'étude démographique de l'IRD montraient que la violence conjugale apparaissait dans toutes les classes sociales de la capitale, même s'il était précisé que les milieux défavorisés étaient statistiquement plus touchés. La mise en cause sous-jacente d'une « domination masculine » avait amené la responsable de l'ONG à relire P. Bourdieu (1998) sous un prisme culturaliste et elle imaginait qu'en tant qu'anthropologue, je serais convaincue. Or, les résultats de l'enquête quantitative, inspirée d'autres études menées dans les territoires français d'Outre-mer et sur le continent africain, avait exclu les hommes et s'était concentrée sur des femmes qui se déclaraient victimes de violence. Cette approche renforçait le postulat d'une « féminité africaine », pour ne pas dire « noire », perçue comme homogène et dissociée de la masculinité, dont la construction sociale n'était pensée ni de façon plurielle, ni selon les dynamiques de classes. Déconstruire les postulats académiques intrinsèques à cette étude en sciences sociales qui avaient irrigué les projets de l'ONG s'accompagna de discussions difficiles avec sa responsable, dont toute l'action était orientée vers la compréhension et le soutien face à la « souffrance féminine malgache ». L'étude que je proposais ramenait l'analyse qualitative au contexte familial, qui inclut des violences féminines issues d'asymétries sociales et générationnelles (Ayimpam, 2008) que les chercheuses africaines basées en Afrique et spécialistes des questions de genre reconnaissent comme des facteurs de vulnérabilité tout aussi importants. L'analyse ciblait aussi des hommes et des femmes, sans pouvoir pour autant respecter un nombre paritaire car les enquêtes avaient lieu en journée et en semaine, et parce que l'ONG était peu réceptive à cette idée. Enfin, je choisis de réaliser des entretiens à domicile par le porte à porte, en suivant les distinctions géographiques et économiques des quartiers tananariviens dans les six arrondissements de la capitale.



Ces choix méthodologiques permirent d'apporter des nuances aux chiffres de l'étude quantitative et suscitérent un dialogue autour de ses présupposés épistémologiques et de l'orientation des programmes de l'ONG. L'approche initiale, qui s'appuyait sur un biais culturaliste racialisé opposant une « culture malgache » irrespectueuse des femmes à des conceptions françaises et occidentales en faveur de l'égalité des genres, s'en trouva modifiée. Cela semblait d'autant plus nécessaire que les acteurs malgaches bénéficiant des formations de l'ONG ressentaient cette distinction raciale et la comprenaient comme une critique portée à leur rencontre par des *Vazaha* pour évaluer leur société que de toute évidence, ils connaissaient très mal.

- 46 Le processus de racialisation qui traversait l'appréhension des rapports sociaux de genre n'était pas seulement inhérent aux conceptions soutenues par l'ONG ni propre au champ disciplinaire qui avait produit l'étude initiale. Un anthropologue français de l'IRD, qui ne connaissait pas l'Afrique subsaharienne mais qui avait précédemment travaillé sur ces questions dans les territoires d'Outre-Mer, exprima les mêmes idées que la responsable avec laquelle j'avais travaillé au sein de l'ONG. Alors que nous discutons un jour de la qualification de « violence » et de ses implications, à propos des désaccords d'un couple que je connaissais et dont l'un des partenaires était ouest-africain, il me répondit : « ils sont tous comme ça », en s'appuyant sur l'exemple d'hommes antillais. Son discours essentialisait « les hommes Noirs » comme dominateurs et violents, en usant d'arguments socio-historiques sans envisager les conditions sociales comme facteur explicatif, ce qui renforçait une stigmatisation racialisée des questions de genre. Cet exemple d'implication de la recherche dans l'aide internationale révèle que la première ne gomme pas nécessairement les présupposés ethnocentristes de la seconde, voire peut les encourager ou les accentuer.

## La ré-ethnisation scientifique des sociétés africaines

- 47 Des programmes de recherche en quête d'innovation et de découverte peuvent aussi produire des implications théoriques et une appréhension des sociétés locales fondées sur des postulats scientifiques racialisants. Ceux-ci prennent par exemple comme donnée objective l'existence d'« ethnies » en Afrique subsaharienne, malgré les travaux qui ont déconstruit de longue date cette notion (Amselle, M'Bokolo, 1985).
- 48 Une anthropologue de l'IRD participant à un programme en santé publique et expatriée à Cotonou m'avait contactée pour une étude concernant des questions d'ethnicité, dirigée par des chercheurs généticiens et épidémiologistes français rattachés à l'IRD et à une université parisienne. Le responsable principal n'avait jamais vécu en Afrique mais était appuyé par un collègue expatrié en poste à Cotonou qui avait fait carrière sur le continent. Je devais participer bénévolement au volet anthropologique du programme et co-encadrer un étudiant béninois avec un professeur d'anthropologie de l'université d'Abomey-Calavi. Deux anthropologues français de l'IRD, anciennement expatriés au Bénin et spécialistes des questions de santé, devaient « superviser » ce volet, mais n'avaient jamais été sur le terrain d'étude et avaient peu travaillé sur les questions d'ethnicité. Le programme cherchait à comprendre si la résistance épidémiologique au paludisme de populations ciblées dans l'un des départements du nord du Bénin, où la maladie est endémique, était le résultat de dispositions génétiques et/ou le fruit de pratiques sociales et culturelles spécifiques (modes de vie, de prévention et de traitement). Le volet génétique et épidémiologique déjà avancé de cette recherche consistait en des prélèvements sanguins et salivaires, l'exploration biologique d'organes, des suivis médicaux et des soins si nécessaires. Les participants recrutés incluaient des enfants, avaient été classés selon l'âge, le genre, l'« ethnie », la langue et bénéficiaient en retour d'une prise en charge médicale complète – sauf, dans les faits, pour les pathologies les plus graves. Le programme postulait en outre que les zones rurales investiguées présentaient peu de « brassage interethnique » contrairement aux



milieux urbains. Ainsi, dans la lignée de nombreuses recherches en sciences médicales mêlant identité biologique et sociale depuis la colonisation (Lainé, 1998), l'« ethnique » *peul*, essentialisée par son nomadisme et racialisée par sa différence phénotypique et génétique, avait été identifiée comme groupe référent et semblait présenter une plus forte résistance au paludisme. Avaient été choisies pour comparaison deux autres « ethnies » (*bariba* et *otamari*) vivant dans les mêmes localités ou à proximité et censées incarner des groupes sociaux anciennement nomades ou sédentaires sans qu'aucune bibliographie n'en atteste. Une troisième « ethnique » venait compléter ce tableau comparatif. Elle était appréhendée par le programme de recherche comme descendant génétiquement de l'« ethnique » *bariba* mais proche culturellement de l'« ethnique » *peul* avec laquelle elle avait anciennement entretenu des relations de servitude (Hahonou, 2013). L'identification de cette « ethnique », labellisée par le terme *gando* (qui signifie localement « esclave », alors que les participants à la recherche se déclaraient *peul*) était apparue essentielle pour mes collègues car les résultats épidémiologiques désignaient les membres de ce groupe comme plus résistants au paludisme que ceux de « l'ethnique » *peul*.

49 J'avais évoqué les biais qui me semblaient importants, liés aux postulats de recherche sur les notions d'« ethnique », de « tradition », de « culture » et aux labellisations identitaires posées comme catégories d'analyse en amont de l'étude. Mais l'un des anthropologues français de l'équipe suggéra en privé de taire mes questions pour ne pas heurter nos collègues épidémiologistes et généticiens. Je constatai pourtant les implications de ces biais lors de la pré-enquête que j'avais demandé à effectuer : recensement par groupe « ethnique » sur la base d'assignations ou de déclarations des intéressés qui figeaient leur identité ; réification de relations de domination révolues (maitre/esclave) dans des localités où les anciens dominés détiennent désormais un pouvoir politique et sont démographiquement majoritaires ; associations de correspondances linguistiques uniques aux labellisations ethniques ; exclusion des « ethnies » non prévues par le volet épidémiologique et génétique ; rejet des « ménages mixtes » ; division des familles notamment polygames ; association de chefs de village, notables et agents de santé communautaire au programme en tant que médiateurs, sans mesurer leurs stratégies politiques de valorisation de certains groupes au détriment d'autres. L'obtention des ressources médicales que représentait le programme tendait en effet à reconfigurer les enjeux de gouvernance locale. L'absence de prise en compte de ces biais dans la recherche effaçait les fractures socio-politiques qui découlaient de l'historicité, de la démographie et des dynamiques économiques des villages ciblés, augmentant les tensions locales. Enfin, si les participants savaient se réapproprier les logiques du programme et jouaient de leurs capacités à faire correspondre une étiquette « ethnique » aux représentations de leurs interlocuteurs chercheurs français et béninois, des échanges informels m'indiquèrent que les distinctions et clivages « ethniques » étaient en pratique relativement souples, tel que l'indiquaient les alliances matrimoniales. De même, les pratiques de soin contre le paludisme apparaissaient davantage liées à la proximité de centres de santé, à l'usage de plantes disponibles en milieu rural, à la présence de personnels soignants, à des lieux de vente formelle et informelle de médicaments, à des références religieuses opposant catholicisme et islam, plutôt qu'à des pratiques « traditionnelles » et culturelles propres aux groupes « ethniques » identifiés. Le nœud du problème était en réalité que les postulats de recherche avaient été inclus dans le volet anthropologique et les rendait indissociables de la problématique telle qu'elle était posée. Mes tentatives pour la reformuler engendrèrent de vives tensions qui se soldèrent par mon exclusion des échanges professionnels. Ma collègue anthropologue me reprocha de vouloir faire une « anthropologie des sciences » plus qu'une anthropologie des pratiques socio-culturelles imaginées. La violence de ces interactions professionnelles résultait aussi de la structure de l'équipe : l'étude avait été soumise à une jeune chercheuse bénévole qui argumentait un point de vue théorique face à trois chercheurs statutaires de disciplines différentes. La thèse d'une collègue anthropologue réalisée au Sénégal sur des essais cliniques menés par un observatoire de l'IRD en milieu rural (Ouvrier, 2011) éclairait une



situation similaire : l'explicitation de sa méthodologie et une discussion avec elle à propos du contexte académique de son étude firent état de la même violence lorsqu'elle avait questionné les pratiques, imaginaires et représentations sociales des équipes associées aux travaux de recherche médicale visant le « mieux être » des populations ciblées.

50 Mes collègues français, généticien, épidémiologiste et anthropologue, décidèrent que je ne réaliserai finalement pas d'étude et que je co-encadrerai simplement sur le même sujet un étudiant de l'université d'Abomey-Calavi en master d'anthropologie. Mon collègue béninois, professeur issu de la même discipline dans cette institution, n'avait pas été impliqué dans les échanges concernant les postulats théoriques du programme. Cette position minoritaire fut accentuée par le retour d'expatriation du Bénin de notre collègue anthropologue français et apparut dans l'encadrement de l'étudiant. Pour des questions de calendrier et de communication, ce professeur béninois ne fut pas associé à toutes les décisions prises en France. Certaines lui furent soumises par email pour validation, et en cas de désaccord, les échanges étaient menés de façon à obtenir son approbation. Cette position l'amenait à limiter les contestations frontales et à contourner les impératifs posés depuis Paris lorsqu'il était en désaccord, tandis qu'il protégeait de son côté l'opportunité d'un master rémunéré pour un étudiant béninois. Institutionnellement, sur le marché du partenariat (Droz, 2009), ces formations exogènes dans les universités africaines sont en effet un moyen de valoriser des compétences, de bénéficier de ressources et de faire avancer les carrières de leurs acteurs. Toutefois, en raison de problèmes organisationnels chroniques, le contrat de l'étudiant encadré finit par être annulé. Mes collègues français me demandèrent plus tard si je souhaitais reprendre ce travail, en promettant une compensation prise sur la bourse obtenue pour financer cet étudiant béninois. Je refusai la proposition en rappelant les tensions que mes suggestions avaient suscitées et l'implication que sont censés refléter les programmes IRD dans la formation à la recherche auprès des institutions partenaires, qui aurait dû les amener à recruter un autre étudiant local.

## Conclusion

51 L'analyse des pratiques sociales et académiques de la recherche française en expatriation en Afrique via l'IRD révèle un certain nombre d'impasses. Elle souligne des mécanismes d'isolement entre chercheurs expatriés français et sociétés d'accueil, et des asymétries qui nourrissent des tensions et divisions identitaires dans le quotidien des équipes et des environnements de travail, renforcées par celles existant entre chercheurs français et africains de la diaspora en France. Ces clivages ne sont cependant pas propres à cet Institut. Or, peu de travaux s'intéressent à leurs implications dans la production scientifique française sur l'Afrique. Les pratiques que ces clivages donnent à voir interrogent notamment sur leur décalage avec des réflexions épistémologiques continues sur les scènes académiques francophone et anglophone depuis de nombreuses années. Ces réflexions concernent l'« africanisme » français et les études africaines (Copans, 1971), le paradigme de l'identité africaine (Mbembe, 2001), l'élaboration de sciences sociales africaines et leur quête d'émancipation vis-à-vis de la science occidentale (Amselle, 2008), ainsi que la mise au jour d'une « invention de l'Afrique » et d'une « bibliothèque coloniale » (Mudimbe, 1988). Elles sont liées à l'asymétrie académique qui existe entre la France et l'Afrique. À travers ces perspectives ont été encouragés ou remis en cause les postures théoriques, les pratiques et les choix de carrière de chercheurs africains. Mais les dynamiques sociales et professionnelles, les contradictions et ambivalences qui animent les arcanes structurelles de la recherche française dite africaniste et les logiques de ses acteurs nationaux nécessiteraient d'être également interrogées. Certaines pratiques semblent résister aux avancées épistémologiques, formulées de manière déconstructiviste et/ou postcoloniale. Ne renforcent-elles pas ainsi le développement de réseaux scientifiques africains, à



l'intérieur et à l'extérieur de la recherche française, et de fait, le caractère instable, passionné et racialisé des relations académiques entre la France et l'Afrique ?

## Bibliography

- Amselle Jean-Loup, *L'Occident décroché. Enquête sur les post-colonialismes*, Stock, Paris, 2008.
- Amselle Jean-Loup, M'Bokolo Elikia (dir.) *Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et État en Afrique*, Editions La Découverte, Paris, 1985.
- Ayimpam Sylvie, « Violences sociales et exclusions réciproques en milieu urbain africain. Le cycle des échanges de violence dans les rapports familiaux », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], n° 27-28, 2008.
- Ayimpam S., Bouju J., *Ethnocentrisme et partenariat : la violence symbolique de l'aide humanitaire*, Fonds de la Croix-Rouge française, 2015.
- Bila Blandine, « Anthropologie « chez soi » auprès de personnes vivant avec le VIH à Ouagadougou : Empathie, méthode et position des acteurs », *Ethnographiques.org* [En ligne], n° 17, 2009.
- Bourdieu Pierre, *La domination masculine*, Éditions du Seuil, Paris, 1998.
- Bredeloup Sylvie, Gois Pedro (dir.) *De l'Europe vers les Suds : nouvelles itinérances ou migrations à rebours ?*, *Autrepart*, n° 77, 2016.  
DOI : 10.3917/autr.077.0003
- Cambrézy Luc, « Chercher ailleurs... droit d'ingérence scientifique ou partenariat partagé ? », in Roland Waast (éd.), *Les sciences hors d'Occident*, ORSTOM, Paris, 1996, p. 143-153.
- Chabloz Nadège, Raout Julien (dir.) *Tourismes. La quête de soi par la pratique des autres*, *Cahiers d'études africaines*, vol. 1-2, n° 193-194, 2009.
- Copans Jean, « Pour une histoire et une sociologie des études africaines », *Cahiers d'études africaines*, 11 (43), 1971, p. 422-447.  
DOI : 10.3406/cea.1971.2794
- Cruise O'Brien Rita, *White society in black Africa. The French of Senegal*, Faber & Faber, Londres, 1972.
- Dedieu Jean-Philippe, « Les élites africaines, enjeu de la diplomatie scientifique des États-Unis », *Politique étrangère*, vol. 68, n° 1, 2003, p. 199-131.  
DOI : 10.3406/polit.2003.1186
- Dia Hamidou, Ngwé Luc « Les circulations des enseignants et chercheurs africains. Controverses, pratiques et politiques », *Revue d'anthropologie de connaissances*, vol. 12, n° 4, 2018, p. 539-551.
- Diawara Mamadou, « Les recherches en histoire orale menées par un autochtone ou l'inconvénient d'être du crû », *Cahiers d'études africaines*, vol. 25 n° 97, 1985, p. 5-19.  
DOI : 10.3406/cea.1985.2183
- Diawara Mamadou, « De la fabrique des savoirs et des normes intellectuelles. À propos de L'Occident décroché. Enquête sur les postcolonialismes de Jean-Loup Amselle », *Politique africaine*, vol. 116, n° 4, 2009, p. 185-191.
- Doquet Anne, *Les masques dogons. Ethnologie savante et ethnologie autochtone*, Karthala, Paris, 1999.
- Doquet Anne, Le Menestrel Sara (dir.) *Tourisme culturel, réseaux et recompositions sociales*, IRD Armand Colin, Paris, 2006.
- Dozon Jean-Pierre, *Frères et sujets : la France et l'Afrique en perspective*, Flammarion, Paris, 2003.
- Droz Yvan, « Mythes et réalités du partenariat scientifique », in Droz Yvan, Mayor Anne, *Partenariats scientifiques avec l'Afrique : réflexions critiques de Suisse et d'ailleurs*. Karthala, Paris, 2009.
- Eboko Fred, « Je ne veux pas être un patron. Construire des partenariats équilibrés à partir d'attentes et d'univers socio-économiques différents », in Vidal Laurent (dir.) *Expériences du partenariat au Sud : le regard des sciences sociales*, IRD Editions, Montpellier, 2014, p. 255-270.
- Fabbiano Giulia, « Une cage dorée en situation postcoloniale. Institution scolaire et présence française dans l'Algérie contemporaine », *Cahiers d'études africaines*, vol. 1-2, n° 221-222, 2016, p. 175-198.
- Fournet-Guérin Catherine, « La géographie invisible de la ville. L'inscription des castes dans l'espace urbain à Tananarive (Madagascar) », in Sechet R., Garat I., Zeneidi D. (dir.), *Espaces en transactions*, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 293-304.



Geoffrion Karine, « Femmes blanches Afrique subsaharienne. De la coopération internationale à la mixité conjugale », *Cahiers d'études africaines*, vol. 1-2, n° 221-222, 2016, p. 127-152.

Gondola Ch. Didier, « La crise de la formation en histoire africaine en France, vue par les étudiants africains », *Politique africaine*, n° 65, 1997, p. 132-139.

Grossetti Michel, « Enseignants en coopération. Aperçus sur un type particulier de trajectoires sociales », *Revue française de sociologie*, vol. 27, n° 1, 1986, p. 133-148.

DOI : 10.2307/3321647

Gueye Abdoulaye, *Les intellectuels africains en France*, L'Harmattan, Paris, 2001.

Gueye Abdoulaye, "Dark side of the African brain drain : experiences of Africans holding doctoral degrees in social sciences and humanities living in France", *African issues*, vol. 1, n° 30, 2002, p. 62-65.

DOI : 10.2307/1167093

Gueye Abdoulaye, "Sacre ou sacrifice. La condition des chercheurs africains dans la mondialisation universitaire », *Cahiers du Brésil contemporain*, n° 57-58/59-60, p. 305-318, 2004.

Gueye Abdoulaye, « De la diaspora noire : enseignements du contexte français », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 22, n° 1, 2006, p. 11-33.

DOI : 10.4000/remi.2710

Gueye Abdoulaye, « Quelques réflexions sur la contribution des chercheurs africains expatriés à la recherche en sciences humaines et sociales en Afrique », in Leclerc-Olive Michèle, Ghellab Scarfo Grazia et Wagner Anne-Catherine (éd.) *Le monde universitaire face au marché. Circulations des savoirs et pratiques des acteurs*, Karthala, Paris, 2011, p. 325-337.

Gueye Abdoulaye, « Expatriation et développement : l'investissement des universitaires africains en poste en Amérique du Nord dans le renforcement des institutions de recherche scientifique en Afrique », *Journal of African Transformation*, vol. 1, n° 2, CODESRIA & ECA, 2016, p. 23-50.

Gueye Abdoulaye, « L'engagement des universitaires expatriés dans l'enseignement supérieur en Afrique », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 4, n° 12, 2018, p. 553-579.

DOI : 10.3917/rac.041.0553

Guth Sylvie, *Exil sous contrat. Les communautés de coopérants en Afrique francophone*, Silex, Paris, 1984.

Hahonou Eric « Propriété, citoyenneté et héritage de l'esclavage au Nord Bénin », *Politique africaine*, n° 132, 2013, p. 73-93.

DOI : 10.3917/polaf.132.0073

Jaffré Yannick, Olivier de Sardan Jean-Pierre (dir.), *Une médecine inhospitalière. Les difficiles relations entre soignants et soignés dans cinq capitales d'Afrique de l'Ouest*, Karthala, Paris, 2003.

Lainé Agnès, *Génétique des populations et histoire du peuplement de l'Afrique. Essai d'historiographie et d'épistémologie*, Thèse d'histoire, Université Paris 1, 1998.

Mbembe Achille, "A propos des écritures africaines de soi", *Politique africaine*, n° 77, p. 16-43, 2001.

DOI : 10.3917/polaf.077.0016

Mudimbe Valentin Yves, *The Invention of Africa : Gnosis, Philosophy, and the Order of Knowledge*, Indiana University Press, Bloomington-Indianapolis, 1988.

Ouattara Fatoumata, « Une étrange familiarité. Les exigences de l'anthropologie 'chez soi' », *Cahiers d'études africaines*, vol. 3, n° 175, 2004, p. 635-658.

Ouattara Fatoumata, « À l'épreuve d'une proximité. Anthropologie « chez soi » appliquée en contexte de partenariat », in Vidal Laurent (dir.) *Expériences du partenariat au Sud : le regard des sciences sociales*, IRD Editions, Montpellier, 2014, p. 183-200.

Ouattara Fatoumata, Ridde Valery, « Expériences connues, vécues... mais rarement écrites : à propos des relations de partenariat Nord-Sud », *Nouvelles pratiques sociales*, 25 (2), 2013, p. 231-246.

Ouvrier Ashley, *Anthropologie de la recherche médicale en milieu rural sénégalais*, Thèse de doctorat en anthropologie, Université Paul Cézanne Aix-Marseille III, 2011.

Quashie Hélène, « Débuter sa carrière en Afrique. L'idéal d'insertion sociale des volontaires français à Dakar et Antananarivo (Sénégal, Madagascar) », *Cahiers d'études africaines*, vol. 1-2, n° 221-222, 2016, p. 53-80.

Quashie Hélène, « Au-delà de la vitrine académique. Enjeux de la place et de la mobilité de chercheurs africains pour des colloques en études africaines organisés en France », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 12, n° 4, p. 645-680.



Quashie Hélène, *Ethnicités en miroir. Constructions sociales croisées de la blancheur et de l'africanité au prisme des mobilités touristiques et migratoires vers le Sénégal*, Thèse de doctorat en anthropologie sociale, École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 2018.

Shinn Terry, Vellard Dominique, Waast Roland, « Introduction. La recherche au Nord et au Sud : coopération et division du travail », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n° 9, 2010, p. 7-31.

Vidal Laurent (dir.), *Expériences du partenariat au Sud : le regard des sciences sociales*, IRD Editions, Montpellier, 2014, p. 9-18.

## Notes

1 Je remercie Abdoulaye Gueye pour la justesse de ses remarques et de ses conseils, ainsi que Anne Doquet pour la précision de sa relecture.

2 Cet établissement public est l'ex-Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM), lui-même ancien Office de la recherche scientifique coloniale créé en 1943. Une formation scientifique spécialisée sur et dans le « monde tropical » (Cambrézy, 1996) y fut initialement créée dans le but d'assurer une présence scientifique coloniale en Afrique, dans les territoires français d'outre-mer, en Amérique du Sud et en Asie du Sud-est. L'Institut devint par la suite un élément incontournable de la politique française de coopération, impliquée dans la gestion de centres de recherche établis dans les sociétés colonisées (Copans, 1971). Dès les années 1950, ses axes de recherche se recentrèrent progressivement autour des « sciences du développement » (Dozon, 2003) et l'Institut sera rebaptisé de son nom actuel en 1998.

3 Les expériences professionnelles analysées sont liées à des stages universitaires effectués à l'IRD, des travaux de consultation et des programmes nécessitant l'implication d'un jeune chercheur associé. Ces expériences m'ont permis de rencontrer un certain nombre de chercheurs de l'IRD, de participer à des ateliers de recherche et de connaître différents contextes institutionnels et académiques africains liés à cet institut. Mes contacts récurrents avec celui-ci ont été facilités par une situation personnelle de mobilité et de résidence alternée entre la France, le Sénégal et Madagascar. J'ai effectué des déplacements ponctuels au Bénin dans le cadre d'un programme de recherche depuis la France.

4 Ce terme désigne une forme spécifique de migration qui concerne des acteurs salariés d'entreprises ou d'institutions travaillant dans des filiales ou représentations à l'étranger, et dont les contrats de travail leur permettent de bénéficier d'avantages salariaux et fiscaux particuliers.

5 Instituts français de recherche à l'étranger (constitués en unités mixtes de recherche, comme les laboratoires de l'IRD). Il en existe 6 sur le continent africain.

6 Ces chercheurs peuvent choisir de se présenter socialement comme « Français » en refusant toute identification « africaine », comme « Français d'origine africaine » en précisant une autre nationalité ou encore comme « Africains de nationalité française ». Ces labellisations sont le produit des impacts de l'idéal républicain mêlés à l'appartenance sociale de ces acteurs, à la possession d'une ou plusieurs nationalités et aux distinctions et discriminations dont ils peuvent faire l'objet sur la base de leurs « origines » en France ou en Afrique.

7 L'analyse ne vise pas à isoler les pratiques des chercheurs de l'IRD des cercles académiques français dont les acteurs se rendent plus ponctuellement en Afrique pour des séjours de quelques semaines. Les milieux africanistes des universités et du CNRS révèlent eux aussi des pratiques qui consistent à louer des logements partagés ou occupés précédemment par des expatriés et à intégrer des sociabilités rattachées à un entre-soi français, dont les connaissances locales sont en nombre limité, issues de milieux sociaux particuliers, constituent des ponts communs à plusieurs cercles d'expatriés, voire servent d'« informateurs » communs à plusieurs chercheurs. Ces pratiques, qui tendent à cantonner l'appréhension de la société locale à l'expérience professionnelle et à la collecte de données sur un terrain circonscrit, souvent sans apprendre les langues nationales, sont peu analysées au regard de la production scientifique et de la fabrique des savoirs français sur l'Afrique.

8 Ces termes désignent de manière générique, dans les pays concernés, des individus venant d'Occident considérés comme appartenant à des classes sociales aisées. Ils sont associés à des individus racialement labellisés comme « blancs », mais peuvent aussi concerner des Africains (résidents, expatriés ou migrants) selon les valeurs et styles de vie adoptés (Quashie, 2018).

9 La structuration de réseaux affinitaires entre chercheurs français, notamment au sein d'importantes représentations de l'IRD comme celle du Sénégal, rejoint des formes de socialisation classiques entre collègues français sur un même « terrain », qui incluent aussi des chercheurs du CNRS et des universitaires. Ils reproduisent une « tradition africaniste » consistant à échanger avec des pairs français dans des conditions migratoires similaires en Afrique. Ces réseaux ont un poids relationnel et académique non négligeable dans la configuration de la recherche en France.

10 D'un point de vue académique, ce terme questionne l'eurocentrisme et critique la prédominance épistémologique et intellectuelle des anciennes métropoles coloniales. Lorsqu'il est utilisé pour qualifier des discours inscrits dans le champ social, ce terme désigne des propos d'acteurs qui analysent une situation donnée en évoquant la persistance d'éléments associés à l'ancien régime colonial.



11 Ce procédé n'est pas propre aux pratiques académiques de l'IRD : des chercheurs français du CNRS et des universités y ont également recours face à des pairs africains locaux ou de la diaspora qu'ils rencontrent durant leurs déplacements et séjours en Afrique.

12 Cette réflexion mériterait d'être engagée pour les acteurs universitaires et du CNRS français, qui ont une influence non négligeable dans les relations académiques entretenues avec le continent africain (cf. Quashie, 2018). L'IRD reste en effet la seule institution française à avoir mobilisé des chercheurs autour de cet exercice réflexif (cf. Cambrézy, 1996 ; Vidal, 2014).

---

## References

### *Bibliographical reference*

Hélène Quashie, "L'expatriation de la recherche française en Afrique subsaharienne : distinctions raciales et épistémologies scientifiques (Sénégal, Madagascar, Bénin)", *Histoire de la recherche contemporaine*, Tome VIII-n°2 | 2019, 208-229.

### *Electronic reference*

Hélène Quashie, "L'expatriation de la recherche française en Afrique subsaharienne : distinctions raciales et épistémologies scientifiques (Sénégal, Madagascar, Bénin)", *Histoire de la recherche contemporaine* [Online], Tome VIII-n°2 | 2019, Online since 15 March 2020, connection on 25 May 2022. URL: <http://journals.openedition.org/hrc/3717>; DOI: <https://doi.org/10.4000/hrc.3717>

---

## About the author

### **Hélène Quashie**

Docteure en anthropologie sociale et ethnologie, EHESS

---

## Copyright

© Comité pour l'histoire du CNRS

